

# SECTION SPORTIVE

Aviron

## Présentation

Depuis septembre 2018, le Lycée Agricole du Val de Seille propose aux lycéens de pratiquer l'aviron en section sportive.

La section est bi-qualifiante :

- **Pratique de l'aviron**
- **Arbitre ou entraîneur bénévole niveau 1** (initiateur)

## Objectifs

### Préparer les jeunes :

- ✓ L'élève s'inscrit dans une démarche de groupe
- ✓ L'élève étudie les principes d'entraînement, respecte les règles de sécurité en aviron indoor et en bateau
- ✓ La gestion des entraînements devient un support à la gestion de la vie physique du futur adulte
- ✓ L'élève découvre le monde fluvial (code de la navigation, respect de l'environnement)
- ✓ L'élève participe à différentes formes de rencontres sportives

## À qui s'adresse cet enseignement ?

- Élèves de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale Bac STAV et Bac Pro
- Élèves pratiquant déjà un sport ou non et qui souhaitent découvrir l'aviron
- Élèves curieux, motivés, qui ressentent le besoin de pratiquer une activité physique de façon régulière et soutenue
- Élèves volontaires et assidus pour s'investir dans les deux activités (ergomètre / bateau)
- L'enseignement s'effectue sur trois années. Les élèves arrivant dans l'établissement en 1<sup>ère</sup> peuvent cependant entrer en section aviron.

## Matériel mis à disposition

- **11 ergomètres (rameurs)** pour pratiquer l'aviron indoor et faire la préparation physique des élèves
- **1 bateau Empacher** de compétition en carbone de 8 rameurs + barreur
- **L'Union Sportive de Mittersheim**, notre club partenaire où nous faisons nos entraînements sur l'eau, nous met à disposition ses installations et ses bateaux.



## Quelle plus-value l'inscription en section sportive apporte-elle aux élèves ?

Il s'agit d'acquérir une double qualification à l'issue des 3 années de section sportive.

- **Qualification pratique** : validation d'un niveau d'aisance technique en bateau
- Récupérer des points pour l'obtention du bac.
- **Qualification bénévole** à choisir entre :
  - ✓ Un diplôme d'entraîneur bénévole niveau 1 (initiateur) délivré par la Fédération Française d'aviron
  - ✓ Une formation d'arbitre fédéral : formation théorique de 5 modules de 2 heures et un stage de 2 jours en compétition fédérale.

Plus de détail sur les qualifications bénévoles sur :

[www.eplea.chateau-salins.educagri.fr/section-sportive-aviron/](http://www.eplea.chateau-salins.educagri.fr/section-sportive-aviron/)

## Quelle organisation ?

Les 2 séances de pratiques de l'aviron sont réalisées en plus des heures d'EPS et sont réparties comme suit :

- **Le mercredi après-midi** : de 13h à 17h30 pour la pratique en bateau au club de Mittersheim
- **Le jeudi** : de 17h20 à 19h pour la pratique à dominante ergomètre (aviron indoor) au gymnase du lycée. Durant les périodes de septembre, octobre / avril, mai. Ces séances peuvent se transformer en séance en bateau avec un retour au lycée vers 20h30.

Un droit d'absence est créé pour pouvoir gérer les rendez-vous indispensables et impossibles à placer à un autre moment (médecin, dentiste, préparation examens...).

## Conditions d'admission

- La première inscription est possible dès la classe de 4ème et doit-être faite au plus tard en classe de Première pour valider les points pour le Bac
- Savoir nager (certificat de natation de 50m obligatoire + Attestation Scolaire Savoir Nager)
- Réaliser une visite médicale auprès d'un médecin.
- Respecter les règles de fonctionnement de la Section Sportive Aviron
- Avoir réussi les tests de sélection
- Adhérer à l'Association Sportive du lycée, affiliée à l'UNSS, pour participer aux compétitions scolaires d'aviron (15€)
- Adhérer à l'Union Sportive de Mittersheim (150 € payable en 3 fois), sauf si vous adhérez déjà à un club d'aviron avant la rentrée scolaire (licence A de la Fédération Française d'Aviron)

## Comment s'inscrire ?

Chaque élève peut candidater en remplissant le dossier de demande d'entrée en section. Le nombre d'entrée est variable chaque année mais le nombre de places est limité à 21 élèves sur les 3 niveaux de classe.

**Personne à contacter :**

**Notes :** .....

.....

.....

.....

.....

**EPL Val de Seille**  
40 route de Strasbourg - 57170 CHÂTEAU-SALINS

**Tél.** 03 87 05 12 39 .  
**E-mail :** epl.chateau-salins@educagri.fr